COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

LA FIDUCIE DE CONSERVATION MASSAWIPPI AJOUTE 154 HECTARES À L'AIRE PROTÉGÉE DE LA VALLÉE MASSAWIPPI

Canton de Hatley, le 9 juin 2021 – La Fiducie de conservation Massawippi a le plaisir d'annoncer l'acquisition d'un terrain qui sera protégé à perpétuité dans la vallée Massawippi. Cette acquisition est l'aboutissement de trois ans de collaboration avec trois frères et sœur, qui ont réalisé le rêve de leurs parents en vendant à la Fiducie, en août 2019, 154 hectares (390 acres) de terrain boisé d'une grande richesse écologique.

La Fondation Massawippi et la Fiducie de conservation Massawippi sont deux organismes caritatifs qui sont chargés respectivement du financement et de la gestion de vastes zones protégées dans le bassin versant de la vallée du lac Massawippi.

« Au terme de plusieurs années de négociation avec la famille Eberts, la Fiducie a pu acquérir la deuxième plus grande parcelle de terre dont elle assure la conservation, d'expliquer Margot Heyerhoff, présidente de la Fondation Massawippi. L'ajout de ce terrain nous permettra de préserver des forêts encore intactes et des zones marécageuses de première importance sur le plan écologique. La Fondation et la Fiducie se chargeront en outre d'aménager un nouveau réseau de sentiers pour le plus grand bonheur des randonneurs. Nous tenons à remercier la famille Eberts pour leur collaboration visionnaire. »

Résident de longue date de la région et passionné de nature, Jake Eberts était un homme d'affaires et un producteur cinématographique canadien de nombreuses fois oscarisé. Il avait acheté le terrain en 1990.

« Nos racines familiales dans la région remontent à nos grands-parents, Toppy et Ted Eberts, qui ont acheté une ferme sur un petit terrain à Katevale (maintenant Sainte-Catherine-de-Hatley) en 1966, précisent Alexander, David et Lindsay, les trois enfants de Jake Eberts. Notre père est tombé amoureux de l'endroit et l'a racheté de ses parents en 1990. Épris de nature depuis ses jeunes années, il a étendu peu à peu le territoire entourant la ferme initiale afin de protéger et d'améliorer l'état naturel des lieux. »

En 2011, après être devenu l'un des administrateurs fondateurs de la Fondation de conservation Massawippi, M. Eberts s'est mis à envisager la possibilité de protéger ces terres à perpétuité. Malheureusement, il est tombé malade peu après et est décédé en 2012.

La protection du territoire a continué d'alimenter la conversation entre les enfants et la femme de M. Eberts, Fiona Eberts, jusqu'au décès soudain de cette dernière en 2014. Dernièrement, les trois

enfants ont décidé de donner suite au souhait de leurs parents en concluant une entente avec la Fiducie de conservation Massawippi, laquelle comporte la vente d'une partie du terrain et un don de 3,25 hectares (8 acres).

« Nous sommes ravis d'être en mesure de réaliser le rêve de longue date de nos parents, Jake et Fiona, soit le transfert d'une partie de notre terre familiale tant aimée à la Fiducie de conservation Massawippi afin qu'elle soit protégée et que les prochaines générations puissent en profiter. Notre famille tient à rendre hommage aux Abénaquis et reconnaît le lien historique qui les lie à cet endroit », ajoutent les trois enfants.

LA PROTECTION D'HABITATS ESSENTIELS POUR DES ESPÈCES À RISQUE

Désignée comme la « propriété no 9 » par la Fiducie, la terre nouvellement acquise abrite plusieurs variétés d'amphibiens, d'oiseaux et de végétaux, qui bénéficieront toutes de la protection et de la conservation du territoire.

Dans le cadre de leur évaluation écologique, les biologistes de Corridor appalachien ont trouvé des cours d'eau qui servent d'habitat à deux espèces de salamandre à statut précaire, soit la salamandre sombre du nord et la salamandre pourpre. La première est susceptible d'être désignée comme espèce menacée ou vulnérable au Québec tandis que la seconde est déjà désignée comme vulnérable.

Pour ce qui est des espèces végétales présentes sur la propriété, on compte principalement des boisés de feuillus, notamment des érablières à sucre, ainsi que plusieurs espèces vulnérables à la récolte, telles que l'adiante du Canada, la dentaire à deux feuilles et la fougère-de-l'autruche. Les terres hébergent également le noyer cendré, qui est susceptible d'être désigné comme menacé ou vulnérable au Québec et en voie de disparition au Canada, et le carex des Appalaches, qui est une espèce rare.

Quant aux espèces d'oiseaux, les vastes forêts intérieures sont jugées essentielles au maintien des populations d'oiseaux forestiers, comme le pioui de l'Est, une espèce classifiée comme préoccupante au Canada.

« Dès que nos biologistes ont posé le pied sur la propriété, nous avons pu constater la grande richesse écologique de ce milieu compte tenu des nombreuses espèces présentes ainsi que son importance cruciale dans l'amélioration de la qualité de l'eau du lac Massawippi, souligne Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien. À l'échelle régionale, la protection du terrain des Eberts vient soutenir les efforts que nous déployons pour créer un large corridor écologique naturel pouvant permettre aux animaux sauvages de se déplacer et d'adapter leurs déplacements en raison des changements climatiques. Nous sommes reconnaissants envers la Fiducie de conservation Massawippi pour le travail accompli et saluons la détermination de la famille à préserver l'héritage de leurs parents. C'est un honneur de participer à ce projet et d'avoir contribué à sa réalisation », ajoute-t-elle.

Avec cette récente acquisition, la Fiducie de conservation Massawippi porte la superficie des terres qu'elle protège dans le bassin versant du lac Massawippi à près de 485 hectares (1 200 acres); depuis

dix ans maintenant, la Fiducie s'emploie activement à assurer la préservation des terres adjacentes au lac Massawippi.

Le territoire d'action de Corridor appalachien comporte maintenant 15 062 hectares (37 219 acres) de terres protégées privées. La Fiducie de conservation Massawippi est membre affilié de Corridor appalachien depuis 2011.

UN SOUTIEN FINANCIER ESSENTIEL POUR DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE TERRES PROTÉGÉES À PERPÉTUITÉ

Ce projet a été possible grâce à de généreux dons privés recueillis par la Fondation Massawippi et la Fiducie de conservation Massawippi. Le gouvernement du Québec a aussi apporté son soutien par l'intermédiaire de projet Ensemble pour la Nature (PEPN) de Conservation de la nature Canada, projet auquel le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a octroyé une aide financière de 15 millions de dollars.

« La protection de milieux naturels, particulièrement ceux situés en terres privées dans le sud du Québec, aide à bonifier le réseau d'aires protégées québécois, mais aide également à assurer la survie de plusieurs espèces en situation précaire », souligne Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval. « On en trouve d'ailleurs quelques-unes sur les territoires visés par ce projet de conservation. Je suis fier de pouvoir aider à conserver les habitats de ces espèces et de contribuer à assurer leur survie grâce aux sommes dont bénéficient la Fiducie de conservation Massawippi, la Fondation Massawippi et Corridor appalachien. Félicitations aux organismes impliqués pour ce beau projet »!

Corridor appalachien a bénéficié d'un financement gouvernemental pour fournir à la Fiducie de conservation Massawippi une expertise technique dans le cadre du processus d'évaluation écologique nécessaire à la réalisation de ce projet.

À PROPOS

FIDUCIE DE CONSERVATION MASSAWIPPI

La Fiducie de conservation Massawippi est une fiducie foncière caritative enregistrée, fondée en 2011, qui œuvre pour la conservation à perpétuité des terres adjacentes au lac Massawippi et de ses affluents. La Fondation Massawippi représente la principale source de fonds de la Fiducie de conservation Massawippi. La Fiducie protège les terres en en faisant l'acquisition, que ce soit par suite d'achats ou de dons; en établissant des servitudes sur les terres; en aidant les propriétaires fonciers à comprendre les avantages écologiques et fiscaux rattachés à la limitation des types d'activités permis sur leurs terres de même qu'en aidant les propriétaires fonciers à comprendre les conséquences désastreuses que la surexploitation peut avoir sur la santé globale du bassin versant du lac Massawippi. www.massawippi.org

CORRIDOR APPALACHIEN

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif créé en 2002, qui a pour mission de protéger les milieux naturels de la région des Appalaches du sud du Québec. Par la mise en œuvre de sa stratégie de conservation transfrontalière, Corridor appalachien procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région, dans une perspective de développement durable. À ce jour, Corridor appalachien et ses 17 membres ont permis la protection à perpétuité de 15 062 hectares sur notre territoire d'action. corridorappalachien.ca

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC – MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : Projet Ensemble pour la Nature (PEPN)

Le projet Ensemble pour la nature (PEPN) est une subvention de 15 millions de dollars qui s'est échelonnée sur trois ans, soit de 2017 à 2020, accordée à Conservation de la nature Canada par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il visait l'établissement de partenariats financiers et l'acquisition de connaissances scientifiques pour assurer la conservation et la protection de milieux naturels en terres privées au Québec jusqu'au 31 mars 2020. Il a ainsi favorisé un intérêt pour la protection de milieux naturels, et incité la collectivité québécoise à poser des gestes qui visent à préserver l'environnement.

CONTACTS:

Margot Heyerhoff
Présidente
Fondation Massawippi
819 842-1592
info@fondationmassawippifoundation.org
www.massawippi.org

Marie-Hélène Thibeault
Coordonnatrice des communications
Corridor appalachien
579 488-6670
marie-helene.thibeault@corridorappalachien.ca
www.corridorappalachien.ca